Côtes d'Armor

BULLETIN D'INFORMATION SIAO 22

Octobre 2013—N°1

Association Départementale
ACCUEIL ÉCOUTE & VEILLE SOCIALE - Logement Hébergement
Emploi Formation - Ateliers d'insertion

www .adalea.fr

SIAO 22
Service Intégré de l'Accueil & de l'Orientation des Côtes d'Armor

Edito

Il était annoncé dans le dernier numéro du bulletin 115, le voici : **le premier numéro du bulletin d'information du Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation des Côtes d'Armor (SIAO 22)**.

Dans la continuité et dans le même esprit que le bulletin 115, il s'agit de communiquer sur l'actualité de l'activité du SIAO et des acteurs du secteur hébergement/logement du département. Vous y trouverez aussi des témoignages sur les pratiques professionnelles et sur des initiatives qui concourent à améliorer les réponses apportées aux publics accueillis et/ou accompagnés. Ce bulletin concerne et est à destination de tous les acteurs du département, partenaires du SIAO, et nous souhaitons faire de ce bulletin un véritable outil de communication interactif.
Chaque acteur du département est invité à y contribuer et à proposer des idées d'articles en prenant contact avec l'opérateur départemental SIAO (siao22@adalea.fr).

Pour ce premier numéro, nous avons choisi de faire un focus sur l'activité 115 de la période estivale. Contrairement aux idées reçues, le volume des appels ne faiblit pas en été. Les demandes d'hébergement au 115 sont équivalentes à celles enregistrées sur la période hivernale. Été comme hiver, les personnes sollicitent un hébergement. En effet, pour ceux qui sont dans une situation de fragilité, la galère ne s'arrête pas à la fin de la période hivernale et vivre sans abri est aussi difficile en été qu'en hiver.

La fermeture de certaines places sur la période estivale génère inéluctablement plus de demandes et de réponses négatives. Alors qu'il était annoncé la fin d'une gestion saisonnière de l'urgence sociale, force est de constater à travers les chiffres présentés et les témoignages, une baisse du niveau de réponse de la veille sociale en été par rapport à l'hiver.

Anne-Sophie ABALAIN,
Coordinatrice du SIAO 22

SOMMAIRE

Edito……..p.1

L'activité du 115 de la période estivale……...p.2 à 5

Les chiffres clés du volet insertion……...p.6

L'actualité des gestionnaires d'hébergement/logement……...p.7

Informations diverses……...p.8

L'activité 115 de la période estivale

Autant de demandes d'hébergement en été mais moins de réponses

	Janvier 2013	Février 2013	Mars 2013	Avril 2013	Mai 2013	Juin 2013	Juillet 2013	Août 2013
Nombre d'appels	**1 501**	**1 314**	**1 735**	**1 670**	**1 431**	**1 325**	**1 460**	**1 317**
Nombre de demandes	**824**	**749**	**968**	**922**	**782**	**661**	**787**	**790**
Dont nombre de demandes prestations (demande d'information sur les transport, alimentaire, hygiène, etc.)	*236*	*209*	*338*	*266*	*229*	*192*	*203*	*319*
Dont nombre de demandes d'hébergement	*588*	*540*	*630*	*656*	*553*	*469*	*584*	*471*
Nombre de personnes	186	167	165	191	129	132	179	154
% de non attributions	42,86%	40,96%	28,73%	45,43%	47,92%	42,86%	60,10%	65,82%
% de non attributions faute de places disponibles	**8,33%**	**6,85%**	**5,56%**	**12,96%**	**17,54%**	**14,29%**	**33,05%**	**32,91%**

1 577 demandes ont été effectuées auprès du service 115 durant les deux mois d'été dont 1 055 demandes d'hébergement.

Après un léger fléchissement en juin 2013, le nombre d'appels et de demandes augmente en juillet alors que les réponses positives, elles, tendent plutôt à diminuer.

L'absence de place disponible explique l'augmentation de la part des demandes restées sans solution. En effet, le pourcentage de non attribution faute de places disponibles a fortement augmenté cet été. A noter la fermeture de 7 places d'hébergement d'urgence sur le territoire de Lannion durant la période estivale et la fermeture ponctuelle de certains accueils de nuit sur de courtes période. Devant le manque de réponse, les personnes doivent donc appeler plus souvent, pendant plus longtemps, avant de trouver une place d'hébergement. La tension est telle, qu'un turn-over des hébergés est parfois organisé pour que davantage de personnes soient hébergées, au moins quelques nuits.

Nous sommes encore loin de la continuité de l'hébergement pour tous, même si de plus en plus de structures essaient de la pratiquer. Mais qui dit continuité, dit aussi moins de personnes différentes de mises à l'abri. Prenons l'exemple de l'accueil de nuit de Lamballe : 35 séjours ou prises en charge durant l'été 2013 pour 53 en 2012, par contre la moyenne des durées de séjour est passée de 4 jours en 2012 à 7,9 jours en 2013.
Nous constatons aussi que le taux occupation de certaines structures d'hébergement d'urgence a été plus forte malgré les difficultés de transport : à Loudéac par exemple, 31 séjours en 2013 pour 2 en 2012. Devant l'absence de réponses sur la durée, les personnes font davantage preuve de mobilité.

Les demandes ont concerné pour :

- 59,5% des homme seuls
- 20% des femmes seules
- 5,3% des couples avec enfants
- 7,2% des femmes seules avec enfants
- 0,76% des hommes seuls avec enfants
- 5,3% des groupes
- 1,9% des couples sans enfants

Les non attributions faute de places disponibles touchent principalement des personnes isolées

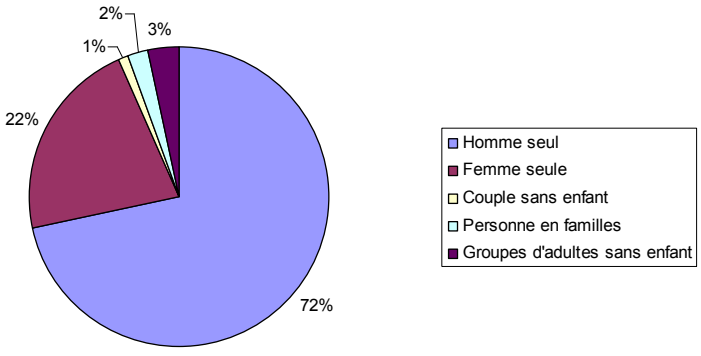

Répartition des demandes n'ayant pas donné lieu à un hébergement faute de places disponibles (juillet-août 2013)

72% des non attributions faute de places concernent des hommes seuls et 22% des femmes seules. Il semble donc que, pour notre département, ce soit toujours les personnes isolées qui ont le plus de difficultés à trouver une solution d'hébergement. Il faut toutefois noter que les exclusions des structures touchent plus particulièrement les hommes (la plupart du temps suite à des alcoolisations fortes ou à des actes de violence). Ceux-ci restent parfois malgré tout dans la même ville, en continuant de faire appel au 115, sans que nous puissions leur attribuer une place.

L'activité 115 de la période estivale (suite)

Depuis 3 ans, nous constatons une augmentation continue des appels au 115 et des demandes d'hébergement sur la période estivale avec un pourcentage de non attributions faute de places qui augmente de plus de 25 points. Néanmoins, le nombre de personnes baisse légèrement.

Le manque de réponse d'hébergement génère mécaniquement une augmentation des appels et des demandes car les personnes doivent appeler plusieurs fois le 115 et formuler davantage de demandes avant de se voir proposer une solution d'hébergement.

	Juillet 2011	Août 2011	Juillet 2012	Août 2012	Juillet 2013	Août 2013
Nombre d'appels	689	786	1240	1196	1460	1317
Nombre de demandes	394	373	766	726	787	790
Dont nombre de demandes de prestations	67	65	209	266	203	319
Dont nombre de demandes d'hébergement	327	308	557	460	584	471
Nombre de personnes	209	104	204	181	179	154
% de non attributions	57,19%	53,90%	56,37%	68.48%	60,10%	65,82%
% de non attributions faute de places disponibles	7,65%	1,62%	12,21%	20,87%	33,05%	32,91%

La difficulté de transport, toujours problématique

L'autre motif principal de non mise à l'abri est **la difficulté de transport.** Bien que nous ayons développé une collaboration avec le réseau "Tibus",* certains territoires comme Dinan et Loudéac ne sont pas desservis par les services de car. Les personnes demandeuses d'hébergement ayant peu ou le plus souvent, pas de ressources, sont dans l'incapacité d'assumer le coût du transport. Nous nous sommes rapprochés de la SNCF pour étudier des possibilités de transport pour faciliter les orientations vers certaines structures d'hébergement urgence. Nous espérons que cela aboutisse avant la prochaine période hivernale.

** Le 115 a dégagé une ligne budgétaire sur l'enveloppe l'hôtel allouée par la DDCS pour acheter des tickets de transport à tarif réduit qui sont ensuite transmis aux accueils de jour. Ces derniers les distribuent aux personnes sans ressources orientées par le 115 vers des hébergements d'urgence d'autres territoires, notamment vers Lamballe, Guingamp, Lannion.*

De nouvelles difficultés liées à l'aide alimentaire

Comme chaque été, différentes associations caritatives ont fermé leurs portes durant la période estivale. Nous n'avons jamais connu une occupation aussi forte de la restauration sociale de la ville de Saint-Brieuc gérée par le Trait d'Union et dont les inscriptions se font via le 115. A plusieurs reprises, des personnes n'ont pas pu s'y inscrire faute de places.
Le problème est particulièrement aigu pour les personnes en errance qui n'ont pas la possibilité, du fait de leurs déplacements multiples, de s'inscrire dans un réseau construit dans le temps. Compte tenu de l'augmentation de la demande, les associations caritatives posent elles aussi de plus en plus d'exigences pour accéder à leurs services, les dépannages occasionnels sont plus limités.
- Quelles solutions pour les personnes qui, du fait de leur pathologie, sont dans l'incapacité de se soumettre à ces exigences? Que répondre aux familles étrangères primo arrivantes qui sont fatiguées, sans repères dans nos fonctionnements institutionnels?
- Que dire aux personnes sans hébergement dont le souci premier est de trouver un lieu pour dormir et qui n'ont aucune possibilité de stocker plusieurs jours des denrées alimentaires? Il nous faut déjà bien souvent dire aux personnes que nous n'avons pas ou plus de solution d'hébergement mais en plus s'ajoute la difficulté de réponse alimentaire.

La réouverture de certaines places hivernales est attendue avec impatience et nous espérons comme le revendique la FNARS " *rendre à l'urgence sociale sa vocation initiale immédiate, inconditionnelle, avec une prise en charge de courte durée et un accompagnement orienté vers l'accès à une solution pérenne*" (Cf. Baromètre 115 de la FNARS, Juillet 2013 disponible sur le site de la FNARS : http://www.fnars.org/publications-fnars/barometre-115).

Véronique RAULET
Educatrice spécialisée
Service 115

Les réponses apportées aux sans-abris pendant l'été

Entretien avec Caroline Rollini, intervenante 115 en remplacement

Est-ce que vous pouvez nous décrire l'écoute et la réponse 115 en été ?

➦ *« Être écoutant 115 l'été, c'est gérer un nombre pratiquement identique de demandes d'hébergement qu'en hiver, avec beaucoup moins de réponses à apporter. Avec la fermeture de certaines structures d'hébergement d'urgence, de permanences des associations en période estivale et les périodes de congés, on se sent parfois esseulés devant certaines situations compliquées. Les prises en charge sont courtes avec peu de possibilité de relais et d'alternatives. Les personnes se voient dans une demande perpétuelle d'aide sans solution pérenne ».*

Qu'est-ce qui est différent par rapport à la période hivernale ?

➦ *« Alors que pendant la période hivernale des solutions sont apportées pour des raisons météorologiques, en été, nous sommes parfois confrontés à des situations où aucune solution ne peut être trouvée. La situation de certaines personnes se détériorent sans que nous puissions leur apporter une solution d'hébergement. Et cette non-réponse est parfois dure à gérer face aux questionnements incessants de certains usagers. Une autre difficulté réelle de l'écoutant 115 est de pouvoir répondre aux incompréhensions engendrées par la logique hivernale. En été, nous disposons de moins de places d'hébergement, mais les sans-abris ne sont pas moins nombreux. On observe aussi une certaine concurrence entre les publics et des problèmes entre les communautés. Cette logique de gestion hivernale de l'urgence semble attiser ce phénomène. Heureusement, les maraudes présentes sur certains territoires apparaissent comme de véritables oasis dans le désert ainsi que les accueils de jour qui restent ouverts et ne voient pas leur fréquentation baisser en été ».*

D'après-vous, qu'est-ce qui pourrait être amélioré ?

➦ *« Il faudrait considérer la période estivale au même titre que la période hivernale en termes de capacité d'hébergement et assurer une meilleure organisation territoriale des permanences associatives et caritatives et organiser une rotation dans les fermetures estivales. Enfin, en tant qu'écoutante 115, j'aimerais orienter les personnes vers des solutions plus durables ».*

Initiatives : d'autres formes de réponses apportées aux sans-abris pendant l'été … une bouffée d'oxygène

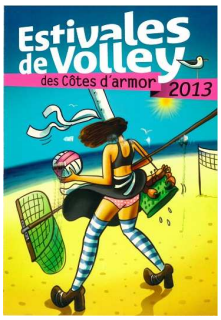

Chaque année en juillet, a lieu sur nos côtes, un grand rassemblement sportif ayant pour support le volley de plage. Ce tournoi entraîne un flux de volleyeurs arrivant des quatre coins de l'Europe. Cette année des joueurs d'Amérique du Sud ont même fait le déplacement.

Cet évènement rassemble, sur trois stations (Les Sables d'Or, Erquy et Saint-Cast le Guildo), environ 1 000 volleyeurs et volleyeuses ainsi que leurs familles ou amis. Cela engendre une logistique comparable aux plus grands festivals musicaux à la différence près que cette caravane se déplace à trois reprises.

Chaque jour, une centaine de terrains est tracée et montée sur la plage, et ce, au rythme des marées. Les deux terrains centraux et des tribunes sont assemblés pour les plus grands matchs ainsi qu'un podium et tout un village de toile.

L'Association Armor Volley Ball (AVB) qui organise ce tournoi a sollicité l'association d'Adalea-pour une première participation à la mise en place et au bon déroulement de cet évènement.

Heureux que ce projet puisse voir le jour, deux encadrants et cinq personnes accueillies de l'accueil de jour ont été « sélectionnés ». Après avoir obtenu le budget nécessaire aux préparatifs de ce séjour d'une semaine et demie, nous avons intégré l'équipe de bénévoles qui se compose d'environ 80 personnes.

Notre groupe, composé de personnes d'horizons différents, ne fut pas facile à constituer car les critères pour que ce séjour soit accessible aux usagers étaient assez rigoureux :

- Avoir une bonne condition physique pour commencer mais aussi de l'endurance à l'effort car les nuits sont très courtes ;
- Respecter une certaine ponctualité : la marée n'attend pas et les volleyeurs non plus !
- Savoir garder de la distance avec la consommation d'alcool

Il n'a fallu que peu de temps pour monter notre campement et comprendre qu'il fallait que l'on soit très efficace dans le montage des terrains. En cinq heures de temps, cette plage vide à notre arrivée portait sur son sable chaud le plus grand tournoi européen de Beach-volley.

Dans un premier temps, le groupe a eu tendance à se replier sur lui-même, se déplaçant en groupe, étant sûrement un peu impressionné par cette effervescence. Puis, il a fallu se séparer pour donner un coup de mains aux différents postes (plonge, confection de salades et de sandwiches, collecte des déchets sur la plage…).

Le groupe s'est donc vite éclaté, se retrouvant tout de même dès qu'une annonce micro demandait aux monteurs de terrain de se retrouver pour plier la plage jusqu'au lendemain.

Le soir venu, les usagers livraient leurs impressions et nous avons constaté qu'ils s'impliquaient entièrement dans ce séjour. Petit à petit, ils se sont livrés en évoquant leurs situations personnelles, leurs démarches en cours ou à accomplir, leurs projets. Il est clair qu'il est plus facile de parler de ces aspects personnels assis sur la plage et loin du quotidien plutôt que dans un bureau.

Jour après jour, la fatigue gagnant du terrain, des tensions sont apparues mais rien qui puisse compromettre le projet.

A notre retour (que certains du groupe appréhendaient), les pistes de travail ont été lancées rapidement :

- Monsieur S a posé sa candidature dans une entreprise adaptée et le processus d'embauche est lancé.
- Monsieur P a intégré un logement après un long moment passé dans la rue. Il n'est pas encore question d'embauche mais plutôt de formation ou de retour à l'emploi.
- Monsieur J a retrouvé ses ennuis familiaux mais a lancé une procédure judiciaire. Il est parallèlement en recherche active d'emploi.
- Monsieur B est rentré chez son amie et après quelques semaines sans nous voir, il reprend contact avec l'accueil d'ADALEA.
- La situation de Monsieur S n'a, quant à elle, guère évolué mais on devine de la joie à chaque fois que l'on évoque ce séjour.

Au fil des rencontres avec l'équipe des bénévoles de l'association Armor Volley Ball, des orientations de travail pour les deux professionnels ont vu le jour :

- Monsieur S sans activité depuis 2007 malgré une notification MDPH pour travailler en établissement protégé a lancé une procédure d'embauche suite à une discussion avec l'un des bénévoles.
- Monsieur P vivant en squat a impressionné tout le monde par ses prouesses à la plonge et a donc été repéré pour une éventuelle embauche.
- Monsieur J qui avait la tête complètement parasitée par une situation familiale complexe, s'est révélé être un bout en train rempli de joie de vivre.
- Monsieur B, jeune homme de 25 ans, pensant « tout connaître », a pu se frotter à ses limites aussi bien physiques qu'intellectuelles : pas facile quand on est si jeune.
- Enfin, Monsieur S n'a pas pu finir le séjour car en période de ramadan, les efforts sont devenus vite insurmontables. Il a tout de même été jusqu'au bout de sa démarche.

Pour conclure nous dirions que la participation aux « Estivales de Volley » est un support idéal de travail, pour nous, professionnels, car les personnes accueillies qui y ont participé, se sont retrouvés dans un contexte qui remet en cause leur quotidien, leur environnement et fait naître de la confiance, qu'elle soit en eux ou envers les autres.

La vague que créent de tels décalages nous a permis de pouvoir travailler avec chaque personne sur sa propre situation des semaines après le retour à la réalité.

Yann Froidefond
Travailleur social
Boutique Solidarité Adalea

LES CHIFFRES CLE DU VOLET INSERTION DU SIAO 22

La cartographie ci-dessous présente les demandes SIAO en attente par territoire et par dispositif (ALT, CHRS, PS, maison relais et résidence accueil) au 1er septembre 2013. Nous avons pris en compte ici le premier choix de ville des ménages, sachant que les ménages peuvent faire 3 choix de ville et que les ménages n'ayant pas de préférence peuvent faire une demande départementale. Au 1er septembre 2013, le SIAO comptabilise 215 demandes en attente. Les demandes CHRS en attente restent majoritaires représentant plus de la moitié des demandes en attente. A périmètre constant (CHRS, ALT, PS), la liste d'attente a légèrement diminué depuis le début de l'année, puisqu'au 3 janvier, nous comptabilisions, 153 demandes CHRS, 51 demandes ALT et 13 demandes PS en attente.

ALT : Allocation Logement Temporaire
CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
PS : Place de Stabilisation
MR : Maison relais
RA : Résidence Accueil

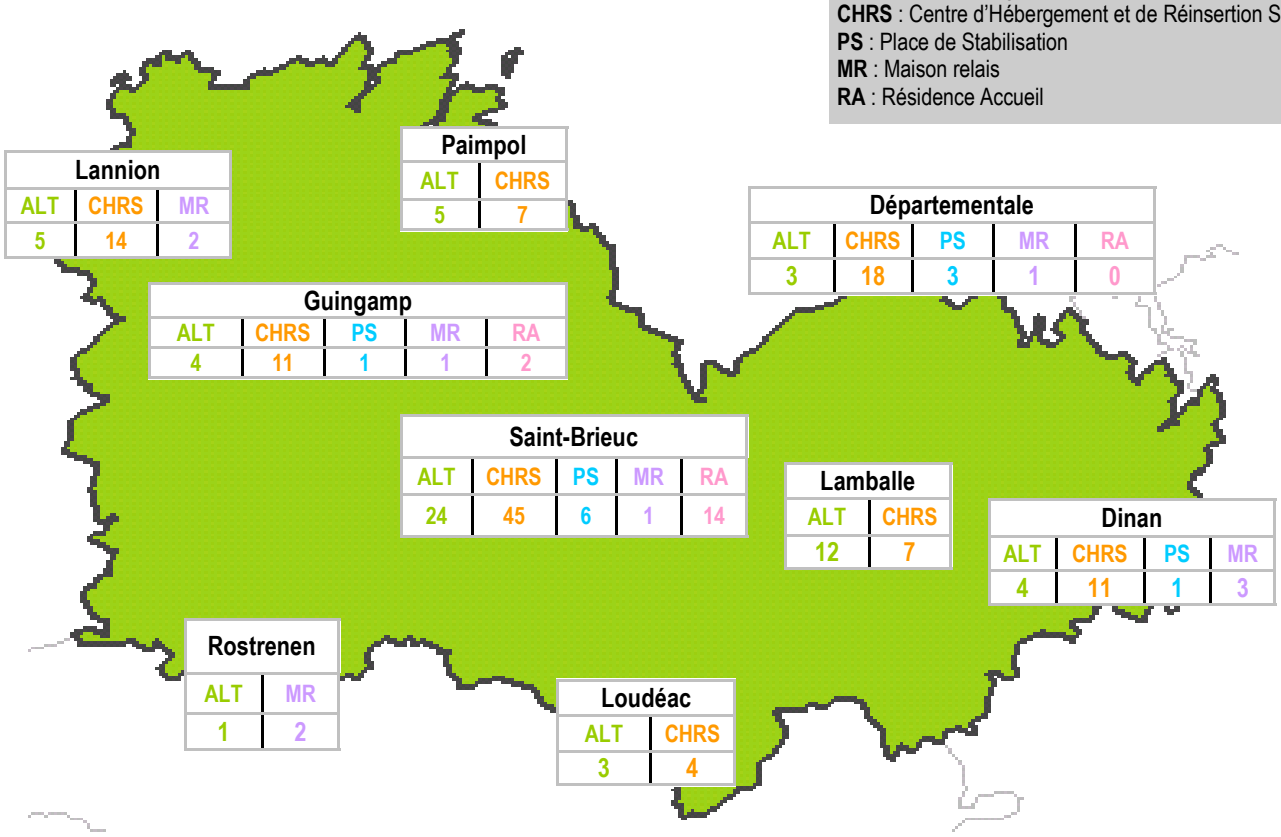

Lecture: au 1er septembre, le SIAO 22 comptabilise 14 demandes CHRS en attente pour le territoire de Lannion

Récapitulatif des demandes en attente: total par ville (tous dispositifs confondus)

Lannion	Paimpol	Guingamp	Saint-Brieuc	Lamballe	Rostrenen	Loudéac	Dinan	Belle Isle en Terre	Département	Total
21	12	18	90	19	3	7	19	1	25	**215**
9,8%	5,6%	8,4%	41,9%	8,8%	1,4%	3,3%	8,8%	0,5%	11,6%	**100%**

Lecture: au 1er septembre, 18 demandes en attente pour le territoire de Guingamp tous dispositifs confondus, soit 8,4% de l'ensemble des demandes en attente

Récapitulatif : total par dispositif

ALT	CHRS	PS	MR	RA	Total
61	117	11	10	16	**215**
28,4%	54,4%	5,1%	4,7%	7,4%	**100,0%**

Lecture: au 1er septembre, le SIAO 22 comptabilise 61 demandes en ALT en attente. Les demandes en ALT représentent 28,4% du total des demandes en attente

L'inauguration du nouveau bâtiment des Lits Halte Soins Santé de la Maison de l'Argoat à Guingamp

Le 11 juillet dernier, de nombreux partenaires étaient réunis à l'association Maison de l'Argoat pour inaugurer le nouveau bâtiment des 6 places des Lits Halte Soins Santé.

Mis en place de manière transitoire avec l'ouverture de 3 places depuis 2011, puis 6 places en 2012 sur la structure collective CHRS, le dispositif Lits Halte Soins Santé (LHSS) est une structure médico-sociale financée par l'Agence Régionale de Santé. Il est chargé d'offrir une prise en charge médico-sociale aux personnes sans domicile dont l'état de santé, sans nécessité d'hospitalisation, n'est pas compatible avec la vie à la rue. Les durées de séjour vont rarement au-delà de deux mois et sont conditionnées par l'évolution de santé de la personne.

Les LHSS offrent un hébergement, une prise en charge médicale (soins médicaux, para médicaux, suivi thérapeutique), un accompagnement social, des prestations d'animation et une éducation sanitaire.

Ce dispositif ne rentre pas dans le périmètre du SIAO. L'admission en LHSS est conditionnée à l'avis médical du médecin des LHSS et elle est prononcée par le directeur d'établissement.

L'inauguration de la nouvelle maison relais / résidence accueil de l'ACAP 22 (Association Costarmoricaine d'Accompagnement et de Protection)

Ouvert depuis avril 2013, le nouveau dispositif de logement accompagné et géré par l'ACAP 22 a été inauguré le 27 septembre 2013. Il se situe au centre-ville de Guingamp , cité Le Fort, et est constitué de l'extrémité d'une barre HLM dont les logements ont été réaménagés et auxquels ont été rajoutés des locaux collectifs et deux logements neufs pour personnes à mobilité réduite. C'est à l'office « Guingamp Habitat » que revient l'aménagement architectural.

L'autre partie du bâtiment est réservée aux étudiants de l'université voisine.

Le bâtiment de 17 logements pour 20 places comprend des T2, des T1 et des T1bis. La particularité de ce dispositif est la mixité des résidants puisque 7 places sont labellisées « résidence accueil » et 13 sont destinées à une pension de famille (maison relais).

Des maîtresses de maison interviennent du lundi au samedi autour du soutien individuel et d'une dynamique de groupe comme des repas collectifs une à deux fois par mois. Des conventions de partenariat avec le Centre Médico-Psychologique (CMP) de Guingamp et le SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale de la « Fondation Bon Sauveur » permettent un accompagnement rapproché et individualisé. Chaque résidant fait appel, au besoin, à des interventions individuelles (auxiliaire de vie, infirmiers, etc.).

Actuellement 18 personnes y vivent : 13 hommes et 5 femmes.

Pascale PICHARD
Chef de service Insertion Logement
ACAP 22

Des nouveaux délégué-es au Conseil Consultatif Régional des Personnes Accueillies / Accompagnées (CCRPA)

Déclinaison régionale du Conseil Consultatif des Personnes Accueillies/Accompagnées, le CCRPA a pour objectif de favoriser la prise en compte de la parole des personnes en situation de pauvreté lors de l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques. Cette instance est ouverte à l'ensemble des personnes intéressées par les politiques de lutte contre l'exclusion. Mise en place en Bretagne depuis décembre 2011, son assemblée a procédé à l'élection de nouveaux délégué-e-s lors de la séance du 13 juin 2013 . Pour le département des Côtes d'Armor, les représentant-e-s élu-e-s sont :

Madame MORIN (Maison de l'Argoat)

Madame DEKHIL (Adalea)

Monsieur AUBRY (Mutualité française)

Monsieur JOUAN (Adalea)

Monsieur PAPILLAUD (Maison de l'Argoat)

Monsieur LANTHEAUME (Noz-Deiz)

Ces délégué-e-s ont pour mandat de porter la parole collective des membres du CCRPA, dans les instances régionales et départementales. Dans les Côtes d'Armor, les élu-e-s du CCRPA participent au comité de pilotage du SIAO. Pour toutes informations complémentaires sur le CCRPA, vous pouvez prendre contact avec la Fnars Bretagne (@ : fnars.bretagne@wanadoo.fr).

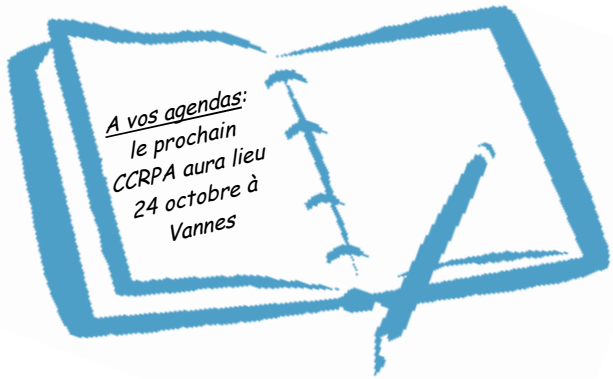

L'hiver approche… Comme chaque année, des réunions seront organisées sur chaque territoire avec l'ensemble des acteurs de l'urgence sociale pour préparer au mieux la période hivernale qui débutera le 1er novembre.

Prochain numéro en décembre 2013